



SÉANCE ORDINAIRE
18 NOVEMBRE 2019

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE DIX-HUITIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE DIX-NEUF SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LOUIS-PHILIPPE MARINEAU, PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-HUIT HEURES QUARANTE-CINQ.

Sont présents formant quorum :

Louis-Philippe Marineau, président, représentant de Saint-Joseph-du-Lac
Yves Legault, vice-président, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Tony Victor, représentant de Pointe-Calumet
Erick Johnson, délégué substitut de Deux-Montagnes

Est absente :

Manon Robitaille, représentante de Deux-Montagnes

Sont également présents :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes
Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

● **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Résolution RT 074-11-2019

1.1 NOMINATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES

Il est proposé par monsieur Tony Victor

Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu que monsieur Louis-Philippe Marineau soit nommé à titre de président de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes pour la période du 19 novembre 2019 au 20 novembre 2020.

Il est également résolu d'autoriser le président à signer tous les documents administratifs et financiers pour et au nom de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

Résolution RT 075-11-2019

1.2 NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau

Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu que monsieur Yves Legault soit nommé à titre de vice-président de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes pour la période du 19 novembre 2019 au 20 novembre 2020.

Il est également résolu d'autoriser le vice-président (en l'absence du président) à signer tous les documents administratifs et financiers pour et au nom de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

Résolution RT 076-11-2019

1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2019

Il est proposé par monsieur Yves Legault

Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 18 novembre 2019 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.



● PROCÈS-VERBAL

Résolution RT 077-11-2019

2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 OCTOBRE 2019

**Il est proposé par monsieur Tony Victor
Appuyé de monsieur Yves Legault**

Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 octobre 2019 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

● ADMINISTRATION

Résolution RT 078-11-2019

3.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE NOVEMBRE 2019

**Il est proposé par monsieur Yves Legault
Appuyé de monsieur Tony Victor**

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 18-11-2019 au montant de **25 173.50 \$**. La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

● EXPLOITATION

Résolution RT 079-11-2019

4.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL D'EXPLOITATION DES ÉTANGS AÉRÉS PAR LA FIRME AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes, par sa résolution RT-077-10-2018, a octroyé un contrat d'exploitation des étangs aérés à Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc.;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la firme doivent déposer à la Régie un rapport d'activités mensuel conformément aux clauses du contrat;

Suivant la présentation par appel conférence de monsieur Étienne Derderian;

**En conséquence,
Il est proposé par monsieur Tony Victor
Appuyé de monsieur Érick Johnson**

Et unanimement résolu que le rapport mensuel du mois d'octobre 2019 soit approuvé par le conseil d'administration de la Régie. Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

● PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.



● **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution RT 080-11-2019

6.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2019

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Erick Johnson

Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu que la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 19h06.

LOUIS-PHILIPPE MARINEAU
PRÉSIDENT

STÉPHANE GIGUÈRE
SECRÉTAIRE

